

CODAP

(CLUB OMNISPORTS DES ACTIVITES PHYSIQUES POUR LA RETRAITE SPORTIVE) PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue le 05 janvier 2023 dans les locaux de l'Office des Sports de Lyon – 1 Quai Fillon Lyon 7ème

L'Assemblée Générale Ordinaire commence à 14h en présence de :

- Madame SOUVIGNET Adjointe au Maire de Lyon 3^{ème} en charge des Personnes Agées
- Monsieur FEKRANE Adjoint au Maire de Lyon 7^{ème} Délégué aux Sports
- Monsieur BOTTEAU Président du Comité Régional AURA de la FFRS
- Madame ROGE Experte comptable du Cabinet Hêtre Partner
- Madame BOYER Alice et Monsieur EHYA Thomas de la Coopérative les 3 Colonnes du Viager Solidaire.
- 43 Adhérents du CODAP

Sont excusés : Monsieur Le Président de la Métropole de Lyon Bruno BERNARD - Monsieur Le Maire Gérard DOUCET - Mme Julie NUBLAT-FAURE (Adjointe au Maire de Lyon) - Mr le Maire de VILLEURBANNE Cédric VAN STYVENDAEL - Mme Yolande GUERIAUD (Présidente de la FFRS) - Mme Laura SCORTESSE Conseillère Technique Fédérale.

Le Président Jean Claude Joly souhaite la bienvenue aux présents et leur présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

- La parole est donnée aux représentants de la Coopérative les 3 Colonnes du Viager Solidaire qui présentent leur activité et répondent aux questions de l'assistance.

- Le rapport financier de l'exercice 2021-2022 du CODAP est présenté par Mme ROGE du Cabinet Hêtre Partner et Mr MOULIN Maurice Responsable Financier du CODAP, qui explicitent le bilan et les résultats analytiques de l'exercice 2021-2022 et les certifient sincères, et véritables.

Soumis au vote de l'Assemblée les comptes et le budget prévisionnel 2022-2023 sont approuvés à l'unanimité des présents.

- Le Président Jean Claude JOLY, présente le rapport moral et d'activité en commençant par évoquer le souvenir de 2 membres de la gouvernance récemment disparus : Bernard PEILLON, membre du Comité Directeur, responsable de l'activité Voile, instructeur tennis et Michel COLLOMBET, responsable de l'activité self-défense.

Le rapport moral et d'activité est soumis au vote de l'Assemblée qui l'approuve à l'unanimité des présents.

- Renouvellement des membres du Comité Directeur arrivés au terme de leur mandat.
 - 12 anciens membres sollicitent le renouvellement, leurs candidatures soumises au vote de l'Assemblée sont approuvées à l'unanimité des présents :
Odile COLLANEGA, Nicole DEMORTIERE, Marie Noëlle FARABET, Isabelle MANISSIER, Nicole MAZET, Michelle SORNAY, Francisco DIAZ, Jean Pierre ESSON, Michel GRANGE, Jean Claude JOLY, Alain LENNON, Maurice MOULIN ;
 - 2 nouveaux membres présentent leur candidature :
Dominique MAGNON, responsable de l'activité tennis de table
Christian LUC, responsable des activités tennis et voile.
Les 2 candidatures sont approuvées par l'Assemblée à l'unanimité des présents.
 - Marcel GRESIN, ancien membre du Comité Directeur est promu membre d'honneur, il pourra participer aux réunions du Bureau et du Comité Directeur selon ses disponibilités.

En remerciement des services rendus la médaille du CODAP est remise à :

CODAP

Nicole DEMORTIERE, Marie José ROGUET, Gérard BIRON, et Robert Michel.

- La parole est donnée aux invités MM Jean Paul BOTTEAU et Yacine FEKRANE, et à Mme Martine SOUVIGNET.

- Le Président remercie les personnalités et membres présents et les invite à partager le verre de l'amitié accompagné d'une galette des rois et renouvelle ses vœux de belle année 2023.

Le Président,
Jean Claude Joly

Vice-Président,
Jean Pierre Esson

Vice-Président,
Michel Grange

Vice-Président,
Philippe Dhénein

Vice-Président,
Maurice Moulin

P.J. : - Rapport financier
- Rapport moral et d'activité
- Composition de Comité Directeur.

